

<b>Code d'article</b>	<b>213.50</b>
<b>Description</b>	<b>SERVIETTES</b>
<b>Catalogue</b>	<b>HOS 70</b>
<b>Date de modification</b>	09/07/2021 10:11:23



### Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	33x40 CM
Matériel	AIRLAID
Couleur	BORDEAUX
Grammage	55 G/M2
Poids net d'une unité (g)	8,50
Ligne de produits	'DRY COTTON - CANGURITO'

### Codes

Intrastat	48183000
ITF14	18420499213504
EAN13	8420499213507

### Colisage

<b>Paquet</b>	Unités / paquet 50
	Dimensions paquet (cm) 7,00 x 16,00 x 19,50
	Poids paquet (kg) 0,38
	Volume paquet (m <sup>3</sup> ) 0,0021840
<b>Carton</b>	Unités / carton 700
	Paquets /carton 14
	Dimensions carton (cm) 34,00 x 59,00 x 21,00
	Poids carton (kg) 5,32
	Volume carton (m <sup>3</sup> ) 0,0421260
<b>Palette</b>	Cartons / couche 4
	Cartons / palette 24
	Conditionnement (U base x couches) 4 x 6
	Poids (kg) 151,68
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable    Biodégradable    npostable EN 13



### Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)  
2023/2006

Ce produit est conforme au règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission Européenne du 22 Décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.

Paquet image

